

Arrêt des poursuites contre Loïc de la compagnie Jolie même,

Loïc de la compagnie Jolie Môme, militant intermittent du spectacle, un des initiateur de Nuit debout et animateur de la commission sérénité a été violemment agressé lors qu'une action au siège du Medef le mercredi 8 juin.

Il n'a à aucun moment montré le moindre signe d'agressivité à l'égard de l'agent de sécurité qui l'a frappé et qui s'est ensuite réfugié dans un bureau pour appeler la police.

Il a été arrêté ensuite et séparé des autres personnes interpellées par la police lors de cette action déterminée mais totalement pacifique.

Loïc passe ce jour en comparution immédiate. Cette nouvelle répression vient s'ajouter à celle qui touche Antoine, militant CGT à Lille, jugé ce jour, après d'autres manifestant-es notamment à Rennes.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des poursuites, la cessation de ces mesures de répression qui tentent de museler l'opposition qui continue au projet de loi travail et aux mesures de régression sociale que veut inscrire le patronat dans la négociation Unedic.

L'Union syndicale Solidaires appelle au rassemblement qui aura lieu au Palais de Justice à 11h30.

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--

